



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier

Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

PROTECTION SOCIALE : SOYONS FIERES DE NOTRE ENGAGEMENT!

La saison est aux annonces! Au point qu'il peut être difficile de s'y retrouver quant aux attendus et aux objectifs que recouvrent les slogans.

Le matin de cet éditorial, le président présentait les grandes lignes du « contrat d'engagement pour les jeunes ». C'est sur un réseau social que le président de la République s'exprimait. Ce qui, en soi, interroge sur la conception du fonctionnement de la démocratie, d'autant plus au moment où le débat sur la prorogation du pass sanitaire porte sur le rôle du Parlement face au gouvernement. Mais cette annonce suit aussi d'autres annonces – sur le terrain du pouvoir d'achat face à l'inflation, notamment les prix de l'énergie et des carburants –, faites sans prendre la peine d'en informer, *a fortiori* d'en débattre avec les interlocuteurs sociaux.

Le ministre de la Santé a, de son côté, lancé l'idée d'une « Grande Sécu ». Cela pourrait être séduisant s'il s'agissait de lui redonner les moyens dont elle a été amputée. Mais comment ne pas s'interroger sur le parallèle avec le projet de système universel de retraite, qui absorberait les régimes existants, dont l'Agirc-Arrco, et la réforme de l'Assurance chômage imposée par le même gouvernement contre l'ensemble des confédérations syndicales.

Si nous y craignons un pas supplémentaire vers une forme d'étatisme social au détriment du rôle de la négociation collective et du paritarisme, il ne s'agit pas de défendre un pseudo-pré carré syndical.

Il s'agit de mettre en avant à quel point la protection sociale collective – notamment avec la Sécu en matière de santé, les retraites, l'Assurance chômage – a jusqu'alors rempli son office, malgré les difficultés aux-

quelles elle a été confrontée : le chômage et la précarité des emplois, les politiques budgétaires restrictives, les contraintes pesant sur les salaires qui en sont la source de financement. Y compris face aux conséquences des crises majeures, financière en 2008 et sanitaire depuis mars 2020, la protection sociale collective a protégé les travailleurs des aléas de la vie, assurant la prise en charge des soins, à égalité, assurant un droit à la retraite, à une allocation chômage en cas de perte d'emploi.

Certes, bien des améliorations méritent d'être apportées. Mais nous avons toutes les raisons de défendre et de conforter notre modèle de sécurité sociale, d'en

rétablir les principes et les moyens quand ils ont été affaiblis, de rappeler notre engagement en tant que représentant syndical des travailleurs – trop souvent méconnu aujourd'hui –, d'en être fiers et de ne pas nous en laisser déposséder. Si nous portons la revendication de l'augmentation des salaires, il s'agit à la fois de faire face à l'inflation et

de défendre le salaire comme moyen de financement solidaire de la protection sociale collective par la redistribution des richesses produites par l'activité économique.

Nous l'avons dit au moment du débat sur les retraites et de la conférence de financement qui voulait nous interdire de discuter de la cotisation – le coût du travail! Le rôle du syndicat et de la négociation collective, la place du paritarisme sont et seront des questions majeures dans les semaines et les mois qui viennent. À nous de convaincre le plus grand nombre de salariés de rejoindre les rangs de nos syndicats en rappelant nos conquêtes sociales, le bien-fondé de les défendre aujourd'hui et de les faire progresser.

Le rôle du syndicat, de la négociation collective, le paritarisme sont et seront des questions majeures

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr